

Pollution du pétrolier *Prestige*

Lutte en mer

Les opérations de récupération ont été interrompues le 23 mars du fait de l'extrême éparpillement du reliquat de polluant dans le golfe de Gascogne. Après une semaine sans observations notables au large, le dispositif Polmar-Mer a été restructuré en conséquence. Selon les données que nous avons pu collecter, la quantité d'émulsion (autour de 1/3 de fuel en moyenne) récupérée en mer depuis le début des opérations s'élève à 50 200 tonnes (= autour de 17 000 tonnes de fuel) dont 19 350 tonnes par la flottille européenne de navires spécialisés et 30 850 tonnes par des unités de pêche.

Lutte à terre en Espagne

Au 25 mars, les autorités galiciennes annonçaient que 525 des 723 plages de la province étaient propres, à partir d'analyses sur le terrain d'échantillons prélevés jusqu'à 60 cm de profondeur. Sous l'eau, le 27 mars, 360 des 1 100 ha intégrés dans le plan de nettoyage du parc marin des îles Atlantiques avaient été nettoyés de toute pollution de fond par des plongeurs, qui ont extrait à la main 26 tonnes de fuel mélangé à du sable. La pêche à pied et en barque des coquillages dans les rias de la Corogne, le Ferrol et Cedeira a été réouverte le 1er avril. A la même date, la fondation AZTI chiffrait le total des déchets souillés récupérés à 60 300 tonnes pour l'ensemble du littoral espagnol touché.

Lutte à terre en France

Au cours du mois de mars, en parallèle des travaux sur réquisition, une gestion des opérations de nettoyage fin pour les mois à venir a été mise en place. Une convention avec la préfecture de région a permis dans ce cadre au Cedre d'ajouter à ses

conseillers techniques affectés aux PC une équipe de 5 assistants techniques en CDD Polmar. Le suivi et la réception des chantiers à venir seront réalisés par des commissions départementales d'évaluation environnementale impliquant la DDE, la DDASS, la DIREN

et le Cedre. Les lots des marchés de nettoyage des plages de sable, de transport et de traitement des matériaux pollués récupérés ont été attribués. Les clauses techniques particulières concernant le nettoyage des substrats durs ont été finalisées. Au total, 13 800 tonnes de déchets pollués avaient été récupérées fin mars sur l'ensemble du littoral français touché.

Pyrénées-Atlantiques

Dans ce département, les opérations quotidiennes de nettoyage du littoral et d'entretien des filets positionnés préventivement se sont poursuivies. Une démonstration de surfwashing, technique qui consiste à accélérer le nettoyage naturel en remettant sous l'influence de la marée et des houles des sédiments du haut de plage, a eu lieu à Bidart. Le recensement des surfaces dures à nettoyer s'est poursuivi à la faveur des grandes marées. Des campagnes de sondage systématique des plages ont été menées sur diverses communes, en vue de l'ouverture des plages. L'arrêté préfectoral du 31 janvier, qui interdisait temporairement l'accès du public à tout le littoral, a été levé le 21 mars, laissant aux maires la charge de décider au cas par cas, sous réserve de s'assurer au préalable de l'état sanitaire satisfaisant des plages, sur les recommandations édictées par la Direction Générale de la Santé (DGS) pour l'*Erika*, dans l'attente de recommandations propres au *Prestige*. L'ouverture ne s'étend ni à la baignade, ni à la pêche à pied.

Landes

Au début du mois de mars, plusieurs arrivages diffus de boulettes, sur pratiquement tout le littoral, ont été traités, au fur et à mesure, à l'aide des rouleaux oléophiles et des cribleuses. Une réunion sur l'application de la technique du surfwashing s'est déroulée à Mimizan. Des chantiers spécifiques de nettoyage de végétation sur un site du lac d'Hossegor et de nettoyage d'une zone humide dans le courant de Contis ont été réalisés. Comme en Pyrénées-Atlantiques, des opérations de sondage des plages ont visé à détecter l'éventuelle présence de polluant enfoui.

Gironde

Les chantiers de nettoyage fin des plages se sont poursuivis au cours du mois de mars. Des reconnaissances littorales des pollutions en surface et enfouies ont été menées afin d'identifier les zones d'intervention. Des reconnaissances des bancs d'Arguin et du Toulinguet ont conduit à la mise en place de chantiers de nettoyage fin sur ces sites. Comme dans les autres départements, un recensement des surfaces dures à nettoyer a été réalisé pour établir les clauses techniques du marché de nettoyage des substrats durs.

Rédaction, information
Cedre - 715, rue Alain Colas
B.P. 20413 - F 29604 BREST CEDEX
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38
E-mail : contact@le-cedre.fr
Internet : <http://www.le-cedre.fr>
Directeur de la publication : M. Girin
Rédacteur en chef : C. Rousseau
Secrétariat : A. Tygréat
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

Morbihan et Finistère

Dans ces départements, épargnés jusqu'alors par la pollution du *Prestige*, de légers échouages de boulettes, nettoyés dans la journée, ont eu lieu entre le 9 et le 11 mars. L'origine *Prestige* a été confirmée pour la moitié des échantillons.

Manche : accident du *Tricolor*

C'est en définitive à un consortium d'entreprises mené par la société *Smit Salvage B.V.* qu'a été confiée l'opération de démantèlement de l'épave du *Tricolor*. L'opération consistera dans le découpage de l'épave en 7 tronçons, chaque section représentant environ 3 000 tonnes. Chacune des sections sera hissée par une grue flottante et déposée dans une barge qui permettra d'acheminer les morceaux de coque et les véhicules contenus dans l'épave vers un port.

Autres interventions

Au cours du mois de mars, le PC du *Cedre* a notamment été sollicité dans le cadre de la menace d'effondrement d'une cheminée d'usine sur un stockage d'ammoniac, afin de préciser le cône de diffusion du nuage d'ammoniac en cas de rupture de la cheminée, sujet quelque peu à la limite de notre compétence, qui pose le problème récurrent de l'expertise disponible 24h sur 24 sur les pollutions accidentelles de l'air.

La dérive en mer d'un cylindre de 33 m de long pour 5 m de diamètre a donné lieu à une recherche auprès de la société propriétaire. C'était une colonne de purification de l'argon à partir de l'air. Constituant un danger pour la navigation, elle a été remorquée par l'*Ailette* jusqu'à Brest.

Suite au renversement d'un camion de produits chimiques, les pompiers de l'aéroport de Roissy CDG nous ont interrogés sur leurs caractéristiques, leur réactivité entre eux mais aussi sur la récupération et l'élimination de ces produits, ainsi que la protection des intervenants.

Région PACA : plans " Infrapolmar "

Suite à trois réunions à l'initiative de la Région, qui ont eu lieu en décembre et mars, il apparaît une forte volonté de progresser dans l'établissement de Plans inter-communaux " Infrapolmar ", du fait notamment de résolutions votées par les communautés d'agglomérations, TPM (Toulon Provence Méditerranée) et CANCA (Nice Côte d'Azur), et d'actions du syndicat des communes littorales du Var. Un calendrier de travail est en élaboration, avec le soutien technique de la délégation méditerranéenne du *Cedre*. Les projets seront soumis aux communes concer-

nées, pour valider les différentes options possibles. L'exemple de ces communes servira à toutes celles qui sont sensibilisées à ce type d'urgence.

Visites au *Cedre*

Elles ont été nombreuses et diverses au mois de mars, toutes attirées par l'actualité de la pollution du *Prestige* : 16 officiers de la marine saoudienne en formation de longue durée en France ; le nouveau coopérant français du REMPEITC-Carib ; un groupe de guides conférenciers membres de l'association Bretagne buissonnière ; un officier de port, représentant de la *Maritime safety authority* de Nouvelle-Zélande ; 30 personnes du groupe industriel CECAB.

Ile Maurice : formation antipollution

Sur financement de la Banque Mondiale, la COI (Commission de l'Océan Indien) a organisé un atelier animé par le *Cedre*, du 24 au 26 mars, entre les Comores, Madagascar, les Seychelles et Maurice pour jeter les premières bases d'une politique d'utilisation des dispersants dans la zone sud-ouest de l'Océan Indien.

Royaume-Uni : lourde amende

Le 3 juillet dernier, un hélicoptère puis un avion de l'aéronavale britannique qui participaient à un exercice photographiaient, sans se concerter, une pollution dans le sillage du cargo *MSC Ariane* et rapportaient leurs observations à la garde-côtière de Brixham. Une inspection à Anvers montra qu'une pièce métallique mal fixée avait généré un rejet involontaire d'eau polluée, non observable de la passerelle du navire. Tout en reconnaissant l'esprit de coopération manifesté par l'armement qui plaide coupable, le tribunal de Southampton vient de lui infliger une amende de 100 000 £. Surprise, la compagnie va faire appel. La seule amende britannique plus lourde, infligée en 1998 à CT Shipping (Danemark), est de 390 000 £.

USA : un accord de 34 millions de dollars

La société Colonial pipe-line, accusée d'avoir déversé depuis son réseau 5 000 tonnes de carburants divers dans 5 états du sud, par corrosion, défaillance mécanique et erreur humaine, vient de signer un accord de dommages punitifs de 34 millions de dollars avec l'agence pour la protection de l'environnement. La somme sera affectée au fonds de travaux de restauration environnementale de l'agence.